

ADMINISTRATION COMMUNALE 2

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet de la municipalité 3-14

CAUSE TOUJOURS 15-33

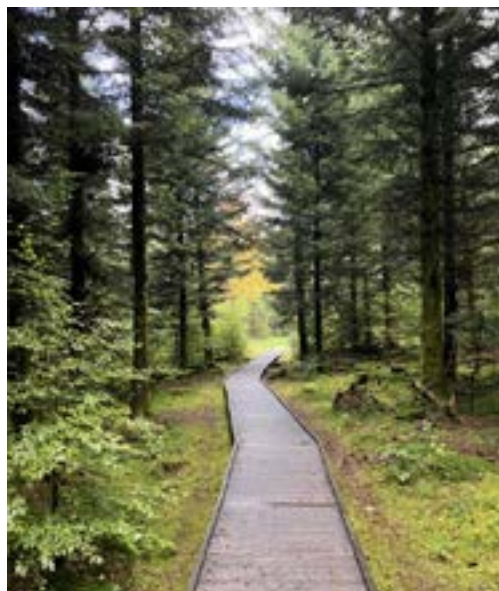
SOCIETES LOCALES 34-38

INFOS/PETITES ANNONCES 39

ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL 40

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue





MUNICIPALITE

René Pernet**Syndic**

tél. 079 415 81 35

mail. rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Administration générale – Relations extérieures

Finances

Personnel administratif et tech.

Voirie

Aménagement du territoire (urbanisme)

Bernard Joss**Vice-syndic**

tél. 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Krieg

Domaines - Terrains

Forêts – Chemins Forestiers

Parc et promenades

Service du feu

Bâtiments – Refuges

Elairage public

**PRESIDENT DU
CONSEIL****Christophe Korber**

Rte Derrey la Vela 11

1058 Villars-Tiercelin

Tél : 079 787 33 12

conseil@jorat-menthue.ch**David Gavillet****Conseiller municipal**

tél. 079 621 12 01

mail. david.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléante : Mathilde Goumaz

ASIRE - EFAJE

Déchets

Police - PCI

Mathilde Goumaz**Conseillère municipale**

tél. 076 339 29 79

mail. mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch

Suppléant : René Pernet

Police des constructions

Eglise - Cimetières

Social

Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Bernard Krieg**Conseiller municipal**

tél. 079 672 59 23

mail. bernard.krieg@jorat-menthue.ch

Suppléant : David Gavillet

Eau

Epuration

SI (gaz, électricité, téléphone)

Energie

Routes - Transport

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch**Secrétaire municipale : Joëlle Braillard**

Assistée par Chantal Lanz + Catherine Reinhard

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch**Contrôle des habitants : Céline Grognez****Horaires d'ouverture au public**

Lundi 16h-18h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h Ou sur rendez-vous

BOURSE COMMUNALE

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch**Boursière communale : Clémence Grognez**

Assistée par Céline Grognez

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Arnaud Zurkinden, Employé communal

Roland Schmutz, Employé communal

Pascal Bedoy, Employé communal



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Ensemble nous construisons,
Ensemble nous travaillons,
Ensemble nous fêtons !

C'est avec ces quelques mots imagés que je vous souhaite, chères lectrices, chers lecteurs, de belles découvertes dans cette édition qui retrace la vie de notre commune ainsi que ses perspectives.

Ensemble avec les problèmes de justice, l'instabilité et l'inquiétude face à l'avenir incertain : peut-être faut-il arrêter d'essayer de savoir quand tout cela va finir et plutôt commencer à se questionner sur la façon de s'y adapter. Se sentir plus à l'aise, moins paralysés face à l'incertitude. Et si nous unissions nos forces ? Pourrions-nous réussir à surmonter, à créer ensemble ?

Ensemble, la municipalité s'investit chaque semaine pour que des projets se développent et que la gestion des affaires courantes ne prenne pas de retard, tant sur le plan administratif qu'opérationnel.

Ensemble, les collaborateurs et collaboratrice de la commune, que ce soit à l'administration ou à la voirie, s'investissent et se soutiennent afin que toutes les tâches puissent être assurées de la meilleure des manières. La qualité qui en ressort nous permet de les remercier pour leur travail, parfois réalisé dans l'ombre, mais d'une grande utilité.

C'est ensemble que nous partageons aussi les projets pour qu'ils puissent être validés (c'est notre but) par notre Conseil communal. C'est avec ce même Conseil que nous présentons et partageons la multitude de projets et de tâches qui occupent l'exécutif tout au long de l'année.

C'est également ensemble que nous nous réjouissons de pouvoir fêter les événements comme les innombrables manifestations organisées par nos sociétés locales ou par notre commune, telles que la fête nationale, l'accueil des nouveaux habitants et des jeunes ayant 18 ans ainsi que la plantation des arbres avec les enfants de sept ans.

Comme une fanfare qui constitue aussi un ensemble, nous nous devons à chaque moment de répéter pour éviter les fausses notes. C'est ce travail de longue haleine et permanent qui offre le constat que la musique à Jorat-Menthue - sans prétendre rivaliser avec Beethoven, reste très agréable et harmonieuse.

Belles notes, bons accords et bon concert à vous toutes et tous.

René Pernet



Ces deux photos ainsi que celles de la première page ont été prises au parcours Handicap & Nature sur les communes de Corcelles-le-Jorat et de Jorat-Menthue.





BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE

L'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens) créée en 2013 pour donner suite à l'entrée en vigueur de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire), a eu pour tâche durant ces dix ans écoulés la mise en œuvre du nouveau cadre et des infrastructures nécessaires à l'enseignement obligatoire pour les élèves du Gros de Vaud, que ce soit au niveau des bâtiments ou des cantines scolaires par exemple. Cette association est organisée avec une Direction opérationnelle, un Comité de direction et un Conseil intercommunal.

Depuis sa création en 2013, le Conseil intercommunal a été présidé par Frédy-Daniel Grossen. En juin de cette année, il a remis son mandat. Voici ci-dessous le discours de remerciements à son attention, prononcé par Mme Carine Delpierre lors de son dernier conseil en tant que Président. La commune se joint aux remerciements pour toutes ces années d'investissements.

Discours de Carine Delpierre

Mesdames, Messieurs en vos titres et fonctions comme le veut la formule consacrée, Monsieur le Président, cher Frédy,

Nous souhaitons par ces quelques mots t'adresser notre profonde gratitude pour les dix belles années que nous avons vécues à ton contact, sous ta houlette. Merci pour tout ce que tu nous as apporté sans compter, pour toutes les qualités dont nous avons pu bénéficier, sur lesquelles nous avons pu nous appuyer en toute confiance.

Qualités professionnelles essentielles d'une part comme ton aisance dans l'art de mener les débats, ce qui a permis des soirées harmonieuses quels qu'aient été les sujets traités, tes connaissances des procédures, celles des institutions, ton expérience tant dans le domaine politique que scolaire, et aussi ta très grande disponibilité (car à quoi servent des connaissances si l'on n'est pas disponible) qui t'a permis d'être très réactif, de suivre les dossiers avec diligence et de pouvoir répondre ainsi avec la plus grande célérité au conseiller qui sollicitait un renseignement.

Qualités, d'autre part, ô combien essentielles également, humaines : ton rayonnement, ton enthousiasme, ta joie communicative, ton goût de t'engager, d'exister passionnément, avec bienveillance, humilité et avec générosité. En un mot, c'est ton charisme, ta fonction humanisante dont nous avons été les bénéficiaires privilégiés. A cet effet, veuillez croire en la reconnaissance toute particulière des membres du bureau, qui ont eu le privilège de te côtoyer plus souvent, à qui tu as toujours simplifié la tâche et que tu as dorlotés, chouchoutés.

Je terminerai ces quelques propos par une image que m'a inspiré ton amour des croisières : celle du capitaine au long cours, qui a toujours été à la barre, qui nous a conduits à bon port, sans jamais perdre le cap, grâce à sa maîtrise parfaite de la lecture des cartes, du maniement du gouvernail, des courants. Tu as sans faillir toujours veillé au grain, dans le respect inconditionnel de ton équipage. MERCI!

Nous te souhaitons ainsi qu'à ton épouse, ta famille, tes proches, tes amis, à ceux qui te sont précieux et à qui tu l'es, une navigation heureuse, en eaux calmes, qui vous réserve et vous renouvelle à chacun des occasions de beauté. Nous vous souhaitons de savourer toutes les pépites que la vie pourra vous réserver.

Bon vent!

Je profite pour souhaiter la bienvenue au nouveau capitaine avec lequel l'odyssée se poursuivra et vous souhaite à chacun un été ressourçant et reposant.



Carine Delpierre



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Le Gros d'Vaud Bouge, magnifique performance, BRAVO À TOUS !

Pendant tout le mois de mai, les habitants de Jorat-Menthue se sont mis en mouvement pour participer à l'évènement 'Le Gros d'Vaud Bouge'. L'enjeu était de comptabiliser le plus de minutes de mouvement possibles, effectués lors d'une activité 'sportive'. C'est RÉUSSI !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour organiser les activités proposées dans notre commune : Balade dans les bois – Gym sportives – Foot – Pilates –Yoga

Félicitations aux habitant.e.s pour toutes ces minutes de mouvement et ce brillant résultat !

Communes	Minutes de mouvement (au 1 juin)	
Bercher	39'067	minutes
Bettens	6'819	minutes
Boulens	0	minutes
Boussens	14'832	minutes
Bretigny-sur-Morrens	420	minutes
Cugy (VD)	36'460	minutes
Daillens	73'523	minutes
Etagnières	31'850	minutes
Fey	73'939	minutes
Froideville	3'903	minutes
Jorat-Menthue	79'715	minutes
Poliez-Pittet	42'621	minutes
St-Barthélemy	48'990	minutes
Villars-le-Terroir	21'344	minutes

Préparez-vous ! Nous repartirons pour un tour (de chronomètre) l'année prochaine !



Mathilde Goumaz

Pour une commune sans déchets sauvages



à Jorat-Menthue

RÉSERVEZ la date du 22 et/ou 23 mars 2024 (date à confirmer) pour participer au Coup de Balai, l'action cantonale de ramassage des déchets, que nous prévoyons d'organiser également dans notre commune. En famille ou entre amis, c'est l'occasion de passer un bon moment tout en prenant soin de l'environnement et de nos lieux favoris



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Campagne STOP SUICIDE 2023 : **Parole aux jeunes !**
#LÀPOURTOI

À l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2023 visant à déstigmatiser le recours aux ressources professionnelles d'aide auprès des jeunes.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de **déstigmatiser ce sujet** et de sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir pour le prévenir ! Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes **ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide**. Pour ce faire, une série d'interviews vidéos recueillant des témoignages de créateur.rice.s de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. À travers leurs témoignages, ils/elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de permettre de récolter d'autres témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains seront partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

En plus de sa campagne, STOP SUICIDE continue d'organiser tout au long de l'année des représentations de sa pièce de théâtre « NOUS » sur la prévention du suicide en collaboration avec la troupe de jeunes comédien.ne.s ANOU.

Jorat-Menthue organise **une représentation gratuite**, conjointement avec les communes de, Montanaire, Hermenches et Poliez-Pittet.

ENEZ NOMBREUX.SE.S



16 novembre à 19h au Battoir de Chapelle

L'ouverture des portes aura lieu à 18h00 et un bar ainsi qu'une petite restauration seront assurés par la **Jeunesse de Peney-le-Jorat** qui versera tout son bénéfice à l'Association « Stop Suicide ».
Merci à eux !

Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et les événements sur Instagram, Facebook et stopsuicide.ch !

Mathilde Goumaz

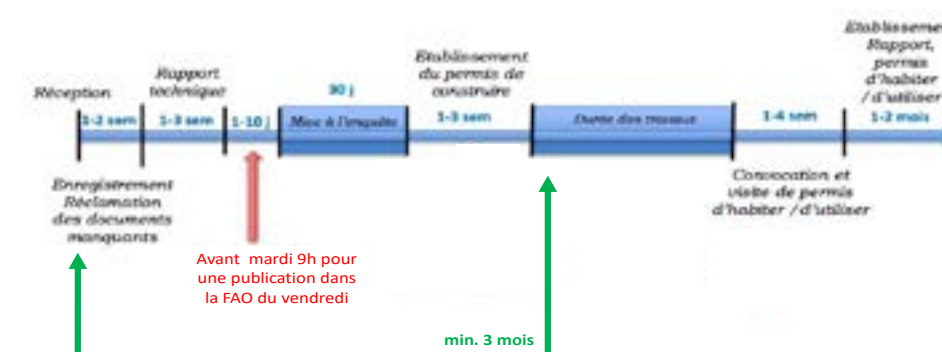


BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Police des constructions : durée approximative d'une procédure de demande de permis de construire

Lorsqu'un projet nécessite l'obtention d'un permis de construire faisant l'objet d'une enquête publique, il est nécessaire de prévoir un **minimum de trois mois** pour le traitement du dossier. Voici un petit schéma qui permet de visualiser chacune des étapes.

Pensez à ce délai minimum avant de commander vos travaux !



Lorsqu'il s'agit d'une enquête allégée, la publication dans la FAO est remplacée par la signature de tous les propriétaires des parcelles voisines et/ou concernées ainsi qu'un affichage au pilier public.

Mathilde Goumaz

Plan d'Affectation Communal (PACom) :

Le long feuilleton du PACom se poursuit et nous espérons bientôt pouvoir imaginer le dernier épisode. Depuis le printemps et la mise à l'enquête du projet, la municipalité a reçu 30 oppositions et 3 observations. Chaque opposant a été entendu lors de séances de conciliation qui se sont déroulées entre la mi-mai et la fin du mois de juin. Ce dossier sensible et complexe nous a permis d'échanger avec des propriétaires désirants des explications au sujet des propositions présentées, de venir avec des demandes fermes ou pour d'autres venant avec des suggestions pour donner encore plus de cohérence au plan présenté. Ce travail d'équilibriste entre les exigences cantonales et les désirs de chaque propriétaire est un vrai défi pour la municipalité. Nous mettons toute notre énergie pour qu'à l'aboutissement de ce projet nous puissions dire non pas que nous avons gagné mais plutôt que nous avons moins perdu.

Depuis le mois de juillet, il n'y a plus de restriction liée à la zone réservée vu que son échéance était au 15 juillet 2023. Ce qui signifie qu'actuellement les règlements en vigueur sont les règlements de police des constructions de chaque village (PGA), mais également le règlement du PACom récemment mis à l'enquête. Ce n'est que lors de l'entrée en vigueur du règlement du PACom que les anciens règlements des PGA seront abrogés. Dès la reprise qui a suivi la pause estivale, nous avons échangé avec la direction de la DGTL. Ces discussions ont permis d'affirmer notre position et d'expliquer les raisons de nos choix qui jusqu'alors n'avaient été que transmis par correspondance. Une fois encore, c'est le temps consacré à échanger de vive voix qui amène à mieux se comprendre et faire évoluer les dossiers.

A ce jour, chaque opposant a reçu la prise de position de la municipalité et la demande de retirer son opposition. Ce courrier propose soit le maintien du projet dans sa version pour enquête publique, soit une adaptation du plan. Simultanément et pour les adaptations envisagées, une mise à l'enquête complémentaire sera préparée et présentée durant cet automne. Ce qui pourrait laisser envisager que le dossier puisse être présenté au conseil communal en début 2024.

Antenne 5G de Dommartin

Suite au retrait du recours des opposants sur le dossier d'enquête pour l'installation d'une antenne 5G dans le clocher du Temple à Dommartin, le projet pourra débuter. La décision des recourants s'explique notamment par le fait que leurs principaux arguments ont été écartés par un récent arrêt du TF.



Energie

Pour donner suite aux nombreux chiffres et autres plans qui ont été traités dans l'édition de printemps 2023 en rapport avec la promotion de l'assainissement des enveloppes de bâtiments (isolation), cette nouvelle édition permet d'aborder la thématique en lien avec le nouveau soutien communal pour la mobilité. Soutien sous forme de participation communale, avec un remboursement partiel des coûts.
Pour rappel, les échanges au sein du Conseil communal et de la Commission énergie ont fait ressortir la nécessité de répondre à un besoin de la population à travers un soutien financier plus large, et au-delà des seuls propriétaires de bâtiments, tel que le règlement du fonds pour le développement durable de notre commune le prévoyait.

Ainsi, un préavis a été présenté et accepté au Conseil de mars 2023, rappelant ainsi l'objectif important qui consiste à proposer des subventions qui ne viennent pas surcharger l'administration communale. Le nouveau soutien à la mobilité sous forme générale n'est plus lié à une demande avant des travaux, mais à un remboursement d'achat. A partir de là, une adaptation du règlement du fonds pour le développement durable a été rédigée avec les services de l'Etat, pour aboutir à la version corrigée qui compte maintenant 19 articles. Les annexes actuelles ont également été complétées avec une nouvelle pièce créée pour expliquer la démarche de la subvention liée à la mobilité, et une autre pour établir le formulaire de la demande correspondante. Toutes ces pièces sont disponibles sur le site de la commune, avec un extrait reproduit ci-dessous :

Vélo électrique 	20% du coût, mais au max. CHF 300.- par vélo.	1. Un type d'objet par personne physique. 2. L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 16 ans révolus. 3. Le demandeur certifie qu'il acquiert le véhicule électrique pour ses propres besoins. 4. Achat d'un vélo électrique neuf auprès d'un marchand de cycles spécialisé localisé sur le canton de Vaud. Grandes surfaces, commande sur internet et vente entre particuliers exclus. 5. La subvention n'est pas accordée pour un véhicule électrique d'occasion. 6. Délai d'attente pour une nouvelle demande du même type : 7ans.
Vélo 	20% du coût, mais au max. CHF 300.- par vélo.	1. Un type d'objet par personne physique. 2. L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 16 ans révolus. 3. Le demandeur certifie qu'il acquiert le véhicule pour ses propres besoins. 4. Achat d'un vélo neuf auprès d'un marchand de cycles spécialisé localisé sur le canton de Vaud. Grandes surfaces, commande sur internet et vente entre particuliers exclus. 5. La subvention n'est pas accordée pour un véhicule d'occasion. 6. Délai d'attente pour une nouvelle demande du même type : 7ans.



Abonnement général CFF (enfants, jeunes, adultes) 	CHF 500.- pour l'achat d'un AG.	1. Délai d'attente pour une nouvelle demande : 5 ans. 2. L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 14 ans révolus.
Abonnement CFF ½ tarif 	CHF 100.- pour l'achat d'un abonnement demi-tarif la première année d'octroi de la subvention ; CHF 50.- pour les renouvellements.	1. L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 16 ans révolus.
Abonnement annuel Mobilis 	CHF 100.- pour l'achat d'un abonnement annuel (sans restriction de zones) la première année d'octroi de la subvention ; CHF 50.- pour les renouvellements.	1. L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 14 ans révolus.

Bernard Krieg

Le dernier journal revenait également sur le programme Eco-logement du canton de Vaud, avec la mention d'un article traitant de cette campagne de visites, comprenant à la fois des conseils incitatifs aux locataires ainsi que l'installation de matériel écologique. L'article en question ne figurait pas dans l'édition de printemps, c'est désormais chose faite dans la présente édition, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Vous avez dit économie d'énergie ?

Dans le cadre du programme d'Eco-logement mis en place et offert par le canton et par la commune de Jorat-Menthue, c'est avec plaisir que nous avons reçu à notre domicile un « ambassadeur des bonnes pratiques en matière d'énergie » en la personne de M. Thierry Kolly de l'entreprise 'Efficiency in Waste & Watt'. Fort de ses connaissances et de sa bienveillance, Monsieur Kolly a fait le tour de notre logement afin de nous apprendre les bons gestes notamment en matière de consommation d'eau et d'électricité. A l'occasion de son passage, il a tout d'abord vérifié avec soin quels étaient les aspects que nous pouvions modifier ou améliorer en matière d'éclairage et nous a sensibilisés quant à l'ensemble des appareils qui consomment à notre insu. Ainsi, nous avons donc appris que nombre de nos appareils, munis de transformateurs ou mis sur un mode de veille, consomment un certain volume d'énergie à nos dépens et qu'il est judicieux – pour autant que cela soit possible, de les brancher sur une multiprise que nous pouvons cas échéant éteindre lorsque nous ne les utilisons pas ou sur une prise munie d'un minuteur. S'agissant de l'éclairage, Monsieur Kolly a vérifié les ampoules de nos luminaires, nous a expliqué pour quelles raisons les éclairages LED étaient à préférer aux halogènes et aux anciennes ampoules que nous connaissions il y a de cela plusieurs années et a procédé au changement de certaines ampoules énergivores contre des nouvelles plus adéquates permettant ainsi de consommer 7 à 10 fois moins d'électricité. Durant sa visite, Monsieur Kolly a en outre passé en revue l'ensemble des robinets et sorties d'eau pour remplacer les « brise-jets » de nos lavabos ainsi que notre pomme de douche, permettant ainsi de bénéficier d'économie d'eau sans pour autant que nous ayons l'impression que quelque chose ait changé, n'impactant ainsi pas négativement notre utilisation.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Enfin, Monsieur Kolly nous a prodigué de nombreux conseils plus généraux tels que d'aérer deux fois par jour le logement en faisant un axe de courants d'air, de veiller à utiliser au maximum les modes « écos » sur nos lave-linge et lave-vaisselle, de régler notre chauffage pour qu'une pièce à vivre présente une température d'environ 20°C, contre 18°C pour une chambre, ou de placer le thermostat de notre frigo sur 5°C et nos congérateurs (dégivrés !) sur une température ne se trouvant pas au-delà de -18°C ; afin de mener à bien ces réglages, deux thermomètres – l'un pour le frigo et l'autre pour l'intérieur de l'appartement – nous ont été remis. Nous avons donc retenu, suite à sa visite placée sous le signe de l'humour et de la gentillesse, que même si nous pensons savoir beaucoup de choses sur les pratiques énergétiques, il y a toujours quelque chose à apprendre. Merci à la commission énergie de la commune de Jorat-Menthue pour son initiative.



Laura Rosselet-Christ Villars-Tiercelin

Les Tables de Noël

Célébrer les fêtes ensemble !

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un.e senior de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

Vous êtes retraité.e et désirez rejoindre une Table de Noël chez des volontaires de votre région ? Inscrivez-vous, ils se réjouissent de vous recevoir.

Lieu	Dans tout le canton de Vaud
Dates	Entre le samedi 16 décembre et le mardi 26 décembre 2023
Participation	Repas offert par les hôtes
Renseignements Inscriptions	Mehregan Joseph, coordinatrice Tables conviviales 071 646 17 21 ou mehregan.joseph@vd.prosemetute.ch jusqu'au mercredi 6 décembre 2023



SAPIN DE NOEL

La distribution des sapins est fixée au samedi 9 décembre et se fera sur inscription. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu pour vous indiquer le lieu et l'horaire de distribution dans les villages.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Routes et chemins

Les travaux sur la route de la Sapelle à Villars-Tiercelin sont terminés et la Municipalité (suite à l'approbation du préavis par le Conseil) a fait réaliser un arrêt de bus vers le terrain de sports en parallèle aux travaux routiers effectués par le canton (DGMR). Le nouvel arrêt des transports publics au nom de « Sentier Handicap & Nature » entrera en service avec le changement d'horaire en décembre de cette année. Le budget a été respecté avec une diminution des coûts en lien avec des variantes d'entreprises dans le choix des matériaux de bordures. Un dossier a été remis à la DGMR pour solliciter le remboursement de la subvention cantonale qui se monte à 50% du coût des travaux et autres prestations éligibles validées par le canton.

Les travaux d'entretien lourd sur la route entre Chardonney (Carrefour de Villars-Mendraz/Dommartin) et Villars-Tiercelin, tout comme la modification des 3 carrefours d'accès à Chardonney ont abouti et permis d'ouvrir cet axe à la circulation le 15 septembre dernier. Des travaux plus légers de finitions diverses suivront encore sur une route ouverte à la circulation.



Différentes demandes pour la mise en œuvre de zones 30 dans nos villages ont été formulées durant cette législature et même bien auparavant. Le cadre légal a évolué et le 24 août 2022, le Conseil fédéral décrétait que les zones 30 et zones de rencontre pourraient être légalisées sans expertise sur les « routes non affectées à la circulation générale ». A la suite de cette décision, l'Ordonnance sur la signalisation routière et l'Ordonnance du DETEC sur les zones 30 et les zones de rencontre ont été révisées. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Afin d'accompagner les communes vaudoises et les différents acteurs concernés par ces changements, la Direction générale de la mobilité et des routes du canton (DGMR) a élaboré une directive pour assister les communes dans l'application de ces nouvelles mesures.

Suite à ces nouveautés, notre Municipalité a pris contact avec la DGMR pour aborder la faisabilité de zones 30 dans nos villages. Une séance, qui s'est tenue entre la DGMR et la Municipalité le 15 mai 2023, a permis de jeter les bases pour la réalisation de plusieurs de ces zones.

A ce jour, il existe une zone 30 dans le village de Sottens, et des possibilités ont été identifiées dans les villages de Peney-Le-Jorat (zone centrale de la laiterie, ancien collège et église), Villars-Mendraz (rue du Village et rue du Collège) et Villars-Tiercelin (chemin de la Laiterie et chemin du Creux à la Reine). Pour rappel, la Municipalité avait une demande ouverte de longue date auprès de la DGMR pour des mesures de vitesses à Villars-Tiercelin. Ces mesures ont eu lieu du 30 mai au 6 juin 2023 au chemin du Creux à la Reine et au chemin de la Laiterie.

Les résultats montrent que la limitation actuelle de 50 km/h est respectée, avec un seul dépassement qui reste toutefois en dessous de 55km/h. (384 mesures au chemin de la Laiterie, avec 85% des mesures à la vitesse de 30 km/h et moins ; 564 mesures au chemin du Creux à la Reine, avec 85% des mesures à la vitesse de 29 km/h et moins)

A ce stade, les incidences financières liées à la signalisation de ces zones 30 sont en cours de chiffrage et ce sont ces éléments qui permettront ensuite à la Municipalité de se prononcer sur la faisabilité de ce projet et d'établir un planning d'intention.

Bernard Krieg



Visite des installations de l'AIEHJ

Le comité directeur de l'Association intercommunale des eaux du Haut-Jorat (AIEHJ) a invité les représentants des communes membres à une visite d'une partie des installations de son réseau d'eau. Toutes ces infrastructures appartenant à l'Association sont situées sur les communes de Montilliez, Hermenches, Jorat-Menthue, Poliez-Pittet et Rossenges.

Le 13 mai, le rendez-vous était donc donné au refuge du Chalet au Renard à Peney-le-Jorat pour démarrer cette matinée. De la station de pompage de Villars-Mendraz en passant par la chambre de réunion des sources de Dommartin puis le réservoir de la Possession à Peney-le-Jorat et, pour terminer, le captage du Chalet au Renard.



Le parcours intéressant fut agrémenté d'explications au sujet du fonctionnement de ces ouvrages. Cerise sur le gâteau, la visite des sources de Praz-Bacon réunies dans une galerie qui, pour la petite histoire, a été creusée à la main par les habitants de la région afin de canaliser l'eau captée. Située dans les forêts communales des bois du Jorat, elle contribue à l'approvisionnement du réseau. Les anciens avaient l'habitude d'y laisser une bouteille de « bleue » pour troubler cette eau cristalline !

Un repas convivial a clôturé cette matinée de découverte. Un grand merci au comité pour l'organisation ainsi qu'au fontainier pour sa disponibilité.

Lors de la visite, j'ai pu me rendre compte de la complexité des infrastructures qui sont nécessaires à l'acheminement de l'eau jusqu'à nos robinets. Nous sommes chanceux de pouvoir bénéficier facilement de cette denrée si précieuse.



Joëlle Braillard

Police des Constructions

Dans nos petits villages, tout se sait, tout se voit !

Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider si elle peut délivrer une autorisation, vérifie :

- que les travaux sont de minime importance,
- qu'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins ;
- qu'ils n'ont pas d'influence sur les équipements et l'environnement.

Les propriétaires qui font la démarche de présenter leur projet avant de débiter les travaux, même si celui-ci paraît de petite importance, simplifie le travail du greffe et de la municipalité, tout en pouvant commencer leur projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !

Mathilde Goumaz



Course à pied au refuge Villars-Mendraz

La Course de l'Ascension été créée en 1986 par René Bœuf et Pierre Favre, deux coureurs à pied de Villars-Mendraz. La course a toujours été gratuite et ouverte à tous les enfants de la commune et au-delà. En accord avec le syndic de l'époque, par ailleurs actif au sein de la Société du Refuge de Villars-Mendraz, il est décidé de réunir la fête du Refuge et cette course à la même date et au même endroit chaque jeudi de l'Ascension. Depuis 2011, Ana et Ludovic Martin avec un important appui de leur famille, ont repris l'organisation bénévole qui consiste à : rechercher des sponsors, gérer les inscriptions, préparer le matériel logistique, organiser la journée, etc.

Malheureusement, la course n'a plus été organisée depuis la pandémie Covid. Ana et Ludovic aimeraient passer le témoin à d'autres organisateurs pour l'édition 2024. La Municipalité les remercie pour toutes ces années où les jeunes champions ont pu s'éclater dans les bois de la commune !

La Municipalité recherche des personnes motivées pour organiser la fête du refuge, que ce soit sous cette forme ou repensée, avec une course à pied ou une autre proposition, qui peut être organisée également à une autre période de l'année.

Si vous êtes intéressé, envoyez un mail à greffe@jorat-menthue.ch ou contacter Bernard Joss au 079 310 93 39.

Clémence Grognez, 20 ans au service de notre commune

Engagée comme boursière en 2003 à Villars Tiercelin, Clémence a vu passer cinq syndics et plus d'une dizaine de municipaux ! Elle a participé aux analyses et aux planifications du projet de fusion, puis a établi et organisé la gestion de la nouvelle comptabilité de notre nouvelle Commune alors pour elle, ce n'est pas comme Pierre Bachelet quand on aura nos 20 ans en 2001 mais bien en 2023. Disponible en permanence, elle est toujours à l'écoute de ses collègues. Sa rigueur et ses compétences nous permettent de garantir à notre commune une gestion des finances des plus saine. Clémence est un amalgame alliant le sérieux et l'humour. Elle ne refuse pas les balades pendant la pause de midi, même en plein blizzard. Très rigoureuse, ça lui arrive occasionnellement d'oublier que les week-ends existent et qu'il est également bon de prendre des vacances...



Déchets et déchetteries

Parfois les déchets, nos déchets, peuvent être perçus comme tabous, dérangeants ou peu valorisants. Néanmoins, nous devons tout mettre en œuvre pour en produire le moins possible étant donné qu'ils génèrent des coûts et des nuisances environnementales importantes, que ce soit en termes de transport, de traitement, de recyclage ou d'élimination.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons vous rappeler quelques bons réflexes :

- Pas de sacs poubelles dans la benne des déchets encombrants
Ces sacs doivent être éliminés dans les bennes compactantes ou les moloks.
- Dans la benne du bois, les meubles doivent être démontés pour prendre le moins de place possible.
- Les vieux frigos et congélateurs doivent en premier lieu être repris par le fournisseur. Sinon, ils peuvent être déposés uniquement à la déchetterie de Sottens.
- Tout dépôt volumineux de démolition, transformation ou déménagement doit être évacué aux frais du citoyen concerné auprès d'une entreprise spécialisée (par exemple Bader à Lucens)
- Uniquement du PET dans le PET (logo rond recyclé). Pas de bouteille d'huile ou de vinaigre (logo triangle non recyclé).

Nous devons malheureusement déplorer trop d'incivilités envers nos surveillants de déchetterie.

Voici pour rappel les rôles des responsables de déchetterie :

- Conseiller
Ils sont là pour vous guider – demandez-leur conseil !
- Corriger
S'ils constatent un dépôt incorrect, ils vous rappellent les « fondamentaux » du tri.
- Surveiller
La Municipalité leur donne la mission de contrôler l'utilisation de la déchetterie.

Alors, même si le tri des déchets n'est pas la tâche la plus passionnante, merci de le faire dans les règles de l'art, tout en respectant les surveillants.

Nous déplorons également trop de dépôts de déchets sauvages en forêt. C'est malheureux, cela fait perdre du temps et représente un coût pour la collectivité. Bien souvent, l'auteur n'est pas retrouvé, donc il est difficile de l'amender. De plus, ce sont nos employés communaux qui doivent évacuer les déchets correctement.

Merci de votre collaboration.

David Gavillet



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Haute-Menthue : une paroisse vivante, pour vous et avec vous !

La paroisse de la Haute-Menthue, regroupant les 8 villages de Poliez-le-Grand, Dommartin, Sugnens, Naz, Bottens, Villars-Tiercelin, Poliez-Pittet et Montaubion-Chardonney, se veut vivante et proche des gens. Ainsi, outre les activités habituelles (cultes, rencontres des tout-petits, des enfants, des jeunes, etc.), nous organisons chaque année plusieurs activités particulières donnant l'occasion de partager aussi autrement de bons moments dans la joie et la bonne humeur : thé-vente/brocante le jeudi de l'Ascension, Journée d'offrande/Pasta-Party le dernier dimanche d'octobre, thé dansant (hé oui, depuis plusieurs années, et ça cartonne ! et pas besoin d'être bon danseur !) début février, etc. Chacun, quel qu'il soit et quel que soit son engagement, est le/la bienvenu/e. **N'hésitez jamais à nous rejoindre !**

La vie de la paroisse est aussi le reflet de la société, avec ses bons moments, et aussi ceux plus difficiles.

Ainsi, un de nos paroissiens très engagé nous a récemment quittés, **Camille Meylan**. Camille a œuvré pendant de nombreuses années au sein du Conseil de Paroisse et même ensuite il était attentif au bien-être des paroissiens de Villars-Tiercelin lors des cultes. Toujours de magnifiques bouquets de son jardin et son beau sourire pour l'accueil. Très discret, il était cependant toujours disponible pour toutes les activités de notre paroisse. **Merci, Camille, pour toutes ces années passées en ta compagnie !**

Et dès lors, notre paroisse est à la recherche d'un nouveau répondant pour Villars-Tiercelin, pour s'assurer que tout est ok au temple pour les cultes, pour y accueillir chacun ces jours-là (environ toutes les 6 à 8 semaines). **Vous seriez disposé à rendre ce service ?** Nous en serions très heureux et reconnaissants. Merci de vous annoncer auprès de Michèle Bailly, tél 079/938.73.86.

Suite au décès totalement subit de notre caissière en août, nous sommes également à la recherche de quelqu'un pour reprendre cette fonction qui consiste, moyennant un défraiement annuel, à tenir la comptabilité, boucler les comptes, gérer caisse et paiements, ceci avec le logiciel Cresus. Vous cherchez un petit job ? Vous seriez prêt à vous engager ? Notre conseiller de paroisse Marcel Monnier vous renseignera volontiers (tél 078/679.98.94). Et si vous vous sentez de vous engager plus avant, bien entendu vous serez le/la bienvenu/e au sein de notre dynamique et joyeux Conseil de paroisse... ceci avec ou sans la responsabilité de la caisse.

D'autre part, si notre pasteur Laurent Lasserre, après 11 ans à la Haute-Menthue, a changé de paroisse (tout en restant dans la région, donc nous le reverrons), nous avons le privilège de pouvoir dès à présent compter à 80% sur un autre ministre, à savoir **le diacre Éric Bianchi**, qui se présente ainsi :



« Quelques mots... Que dire pour se présenter, pour dire l'essentiel ? Je pourrais vous dire que je suis marié et heureux papa de deux enfants. Je pourrais vous dire que je suis diacre suffragant et que durant deux ans, j'ai exercé un ministère d'aumônier à la Pastorale œcuménique de la Rue à Lausanne. Je pourrais vous dire que je suis également aumônier à l'Académie de police de Savatan à 20 %. Je pourrais vous dire ma joie d'être arrivé dans la paroisse de la Haute-Menthue ce mois de septembre. Oui je pourrais... Mais comment tout dire, comment dire l'importance de la rencontre avec l'humain, des choses qui se communiquent sans mot dire dans l'intensité de regards échangés, d'un silence habité ? On ne peut jamais que se présenter partiellement, un peu telle une photo ne capture qu'un morceau de temps, une part incomplète d'un instant vécu.

Au plaisir donc de vous rencontrer, d'échanger, de vous connaître ; ça oui, je peux le dire. Et ce faisant, vous en savez déjà un peu plus sur moi. » Éric Bianchi, diacre suffragant

Il est appuyé à 20% par Christine Nicolet, pasteure retraitée bien connue puisqu'elle a œuvré plusieurs années à mi-temps dans notre paroisse et y fait encore régulièrement des cultes. Si vous souhaitez la visite de l'un ou l'autre, ou vous entretenir avec eux de quelque sujet, n'hésitez pas à prendre contact : Éric Bianchi au tél 077/527.40.99, Christine Nicolet au tél 078/891.16.00.

Au plaisir de vous rencontrer, et à votre service si souhaité

Le Conseil de paroisse et les ministres



Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

Des poubelles à cet effet sont disponibles, utilisez-les !

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public.



Un habitant de la commune



24H de la RUN2AID « courir pour aider »



C'est lors du week-end du 22 au 23 avril 2023, que la 1ère édition de la RUN2AID a eu lieu au refuge de Villars-Mendraz.
L'initiateur de ce projet, Grégoire Tanniger de Villars-Mendraz, a voulu créer un événement, alliant sport, bienfaisance, convivialité et simplicité.

Le principe fut simple. Durant 24h, sportifs et amis de la nature, de tout âge et de tout niveau ont eu la possibilité de venir marcher ou courir sur 1 boucle de 5 km dans notre jolie forêt de Jorat-Menthue. Le but était de récolter des fonds pour l'association « Différences Solidaires ».
Cette association répond aux besoins des personnes en situation de handicap, afin de les aider à trouver des solutions pour l'organisation d'activités sportives estivales et hivernales de plein air.

Toute boucle de 5 km effectuée, une somme de 5.- était reversée à l'association.

Nous avons eu l'occasion d'accueillir des personnes motivées et d'une grande générosité. Des habitants de Jorat-Menthue, des familles, des sportifs, des enfants, des groupes d'amis, des personnes à mobilité réduite...
Ce sont plus de 300 personnes qui ont sorti leurs baskets pour soutenir cette cause. Certains ont fait une pause, puis sont repartis pour 5km. D'autres ont effectué 15, 20, 30 km d'affilées. Il y a même eu dans les inscriptions, des équipes et des individuels engagés à être présents pendant la durée des 24H et ayant réalisé jusqu'à 120 km.

Après cela et même pendant, un ravitaillement fut nécessaire pour reprendre de l'énergie. Il y avait de quoi s'abreuver à la tonnelle, manger un morceau (pâtisseries, food truck « l'oeuforie », raclette, saucisses) ou se reposer au coin du feu. D'ailleurs il était possible de ne venir que pour se restaurer bien sûr et passer un moment sympathique....
Les plus jeunes ont pu jouer dans la forêt et expérimenter le mur de grimpe.
Sur la place de fête, régnait une ambiance conviviale et engagée. Grâce au stand de « Différences Solidaires », l'association a pu présenter ses activités auprès de ces personnes.
L'émotion fut palpable au refuge. La solidarité pour cette association a été incroyablement belle.



Photo de Dany Schaer

Certaines personnes nous ont remerciés pour cette initiative et nous ont confirmé l'envie de venir nous aider l'année prochaine. Mais c'est à nous de les et de vous remercier pour cette grande générosité.
Grâce à cette entraide et un énorme soutien de la commune et de la municipalité, la RUN2AID a pu verser une somme de 7000.- à l'association « Différence Solidaire ». Une somme plus qu'incroyable pour une 1ère édition.

Au vu de ce succès, nous réitérons l'expérience en 2024 pour la même association.
A vos agendas, réserver le week-end du **25 au 26 Mai 2024 pour la 2ème édition de la RUN2AID**.
Si vous désirez faire partie de l'aventure en tant que sponsor ou en tant que bénévole durant ce week-end ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter : run2aid24h@gmail.com

Pour le comité
Pascale Tanniger

Villars-Mendraz - Marcher ou courir pour soutenir *Différences Solidaires*

Grégoire Tanniger et son équipe de RUN2AID ont créé une manifestation pour jeunes ou moins jeunes, coureurs, marcheurs ou même promeneurs. Tous pouvaient participer à la première RUN2AID 24h RUNNING pour soutenir l'association Différences Solidaires.
Un vrai succès pour ce rendez-vous fixé au Refuge de Villars-Mendraz où pendant 24 heures chacun avait la possibilité de réaliser une ou plusieurs boucles de 5 kilomètres en courant ou en marchant. Chacun à son rythme, seul ou en équipe relais, en compagnie d'amis, de la famille, de collègues de travail ou même de son chien. Chaque personne a payé pour chaque kilomètre parcouru le montant de Fr. 1.- Montant reversé à *Différences Solidaires*. Les Autorités de Jorat Menthue ont relevé le défi dimanche matin dans la bonne humeur et par un temps ensoleillé. Grégoire Tanniger nous fait part de son enthousiasme : « Nous avons eu un ressenti très positif. Difficile d'évaluer le nombre de personnes inscrites mais plus de 200 sur les deux jours certainement. Les gens ont été vraiment généreux et enthousiastes de courir ou marcher dans le but d'aider l'Association Différences Solidaires en bougeant sur notre beau parcours. Nous avons déjà transmis que la deuxième édition sera pour l'année prochaine. Reste à fixer la date du weekend ».
Sur place Petite restauration, Food Truck « Loeuferie », stand de boissons, stand d'habits Revario ou stand « Ultrasimple Coaching » ont permis aux participants de faire une halte pour reprendre des forces, faire une pause et découvrir Le stand d'information de l'association www.differences-solidaires.ch.
L'Association Différences Solidaires créée en 1990 par Eric Vodoz répond aux besoins des personnes en situation de handicap pour les aider à trouver des solutions pour l'organisation d'activités estivales et hivernales en plein air. Quelques activités possibles : Mur de grimpe, tyrolienne, tour infernale, parapente adapté, randonnées en raquettes, Go To Ski, Dualski, Snow'kart. Randonnées en Joëlette, Quadrix, Cimgo, Bi-unique qui sont des engins pilotés soit par la personne en situation de handicap ou par un accompagnant. www.differences-solidaires.ch ou 079 778 12 41.



Dany Schaer



Les Bronzés en Alaska

Quatre vaillants pêcheurs de notre commune, Stéphane, Mathieu, Maxime et Guillaume ont organisé un séjour en Alaska pour y pêcher le saumon. Départ samedi 29 juillet et retour le 14 août.

Le voyage

Armés de leurs bagages et cannes à pêche de compétition, ils ont choisi de voyager, dès le départ, avec les transports en communs. Ils sont montés dans le car postal direction les Croisettes, descendus à la gare de Lausanne en métro et montés dans le train pour Zürich.

Prudents, ils avaient choisi d'enregistrer leurs bagages le vendredi déjà et de passer une nuit dans un hôtel près de l'aéroport pour être certains de ne pas rater l'avion le lendemain matin.

Le lendemain matin ils arrivent à l'aéroport tout heureux de partir. Première déconvenue, aucun avion ne décollera avant 48 heures pour Anchorage. Retour à l'hôtel, réservation des chambres pour deux nuits supplémentaires. Ils en profitent pour découvrir la ville de Zurich de jour comme de nuit ! Pourquoi achètent-ils quatre caleçons et quatre paires de chaussettes, un pressentiment, peut-être ?

Enfin tout est rentré dans l'ordre, ils sont dans l'avion pour rejoindre Francfort. Ah non, petit changement encore, l'avion vole en direction de Chicago.

Là-bas, ils subissent trois contrôles d'identité très, très longs et fastidieux qui, bien sûr, leur font rater l'avion pour Anchorage. Encore un jour de perdu ! Le chauffeur de taxi qui les conduit de l'aéroport à leur hôtel leur demande 50 dollars. Une arnaque, puisque le retour a coûté seulement 15 dollars.



Arrivés dans la capitale de l'Alaska, tout heureux d'y être et d'aller récupérer leurs bagages.

Mais où sont nos bagages, nos cannes à pêches ? Disparus ? Perdus ? Personne ne le sait.

Malgré tout, ils courent au port pour embarquer sur un hydravion. Eh m..., il est parti. Le prochain part le lendemain en fin d'après-midi. Un jour de perdu, une nuit d'hôtel en plus.

Ils dépensent mille dollars pour acheter du matériel de pêche de qualité moyenne. Mais quelle chance, ils trouvent dans un sac 22 leurres sur les 200 prévus.

Arrivés à l'hôtel, ils changent de slips et de chaussettes parce que ceux qu'ils portent depuis le départ ne sentent pas vraiment la rose et les mettent aérer sur le bord de la fenêtre. Ils y resteront d'ailleurs. Enfin, le lendemain ils embarquent et arrivent dans le lodge réservé. Pas de vêtements adéquats, pas de pêche. Le lodge leur prête de vieux trainings, des t-shirts usés et des jeans qu'ils enfilent sans sous-vêtement. C'est vrai qu'avec seulement un caleçon et une paire de chaussettes il ne faut pas les salir trop rapidement.

Ils ont passé par tous les états d'âme possible, colère, déprime, déception, exaspération, rage... Mais solidaires, il y avait toujours un des quatre qui reboostait les autres.



Parlons quand même de pêche. Ils étaient venus pour ça !

Elle se déroule sur un affluent de la rivière Salmon perdu au milieu de plusieurs centaines de kilomètres carrés de forêts. Les ours et les élans sont les deux espèces les plus dangereuses pour l'homme. Pour éloigner l'ours, rien de mieux qu'un spray au poivre, mais pas de chance, il est resté dans les bagages, comme l'anti-moustique d'ailleurs !

Les tacons (jeunes saumons) descendent le fleuve jusqu'à l'océan et remonteront pour frayer à l'endroit même où ils sont nés. Certains saumons descendent directement de la rivière à l'océan et d'autres musardent entre lacs et rivières jusqu'à trois ans avant de l'atteindre. Ils se nourrissent de plancton et de petits poissons.



Le frai : La femelle pond des œufs dans un nid qu'elle a elle-même creusé dans la partie la plus propre de la rivière, puis le mâle, choisi par la femelle, va féconder les œufs. Ensuite les saumons meurent.

Cinq variétés de saumons plus ou moins gros et de couleurs différentes peuvent y être pêchés entre juin et septembre. Pour ne pas mettre en péril l'éco système, il est strictement interdit d'attraper plus de 3 poissons par jour et par personne.

Les quatre vaillants pêcheurs sans bottes doivent se contenter de pêcher sur un bateau ancré ou se déplacer sur les rives de la rivière.

Les leurres utilisés pour appâter le saumon sont en forme de cuillères. Quand le poisson a mordu à l'hameçon, on utilise un filet pour le sortir de l'eau.



Sur les saumons pêchés on lève les filets, c'est-à-dire toute la chair consommable est détachée des arêtes. Le reste est rejeté dans la rivière. Opération un peu plus compliquée cette fois, le couteau si bien aiguisé est aussi dans les bagages.

Ils ramèneront dans leur bagage 80 kilos de filets de saumon déjà fumés dans une entreprise spécialisée de la région, emballés sous vide et mis dans des sachets réfrigérés.

Pour le fumage, les filets sont recouverts d'abord de sel pendant quelques heures - selon la grosseur-, rincés et ensuite fumés à une température ne dépassant pas les 20° aussi quelques heures toujours selon leur grosseur. Le solde des filets fumés leur sera livré à la fin de la saison de pêche pour ne pas dépasser le poids autorisé des bagages lors du retour en avion.

Le retour

Le retour, sûrement un jeu d'enfants ! Pas si sûr !

Une escale supplémentaire déjà. L'avion parti d'Anchorage arrive avec 45 minutes de retard à Francfort. Envolé l'avion pour Zurich et le vol suivant fait escale à Stuttgart avant d'atterrir sur les bords de la Limmat.

De plus le billet de train « dégriffé » n'est plus valable, il faut vite, très vite en acheter un autre.

Et encore, suite à un problème sur la ligne de train Lausanne-Genève, les CFF stoppent les trains à Berne. Nos pêcheurs trouvent difficilement un train qui est sur le point de partir de Berne direction Palézieux.



Ils courent avec 4 valises, 4 cartons de saumon de 20 kg et 2 bazookas, grimpent de justesse dans le convoi et essaient de caser tous leurs bagages dans l'espace réservé.

Ouf ! Avec plus de 8 heures de retard, ils arrivent enfin à destination où ils sont attendus par leurs familles.

Leur projet : repartir là-bas d'ici trois ou quatre ans ! Même pas peur !

J'espère seulement que nos 4 héros ne porteront pas la poisse à l'Echo et qu'il pourra paraître normalement !!!!

Simone Balmer



Une aventure humaine incroyable ; La PTL (Petite Trotte à Léon)

C'est l'aube de l'aventure, le lundi 28 août 2023, à Chamonix. Les aiguilles de l'horloge pointent 8 heures lorsque mon ami Mathieu Lambert et moi nous préparons pour la PTL. Avant de vous emmener dans le tourbillon de cette course épique, laissez-moi vous présenter en quelques mots cette aventure unique.

La PTL, pour Petite Trotte à Léon, est une épreuve d'ultra-endurance pédestre qui catapulte les concurrents dans un périple grandiose autour du Mont-Blanc, un voyage de 300 kilomètres et un dénivelé positif de 26000 mètres. Les sentiers, sans marquage au sol, exigent une maîtrise de l'orientation exceptionnelle, que ce soit sur les routes balisées ou hors sentiers. Chaque année, un tracé différent révèle la richesse et la diversité des chemins qui sillonnent le massif du Mont-Blanc, de la France à l'Italie en passant par la Suisse.

La PTL se déroule en équipes indissociables de 2 ou 3 membres, unies par la solidarité, sans qu'aucun classement final ne vienne ternir l'essence de cette aventure. Les équipes évoluent dans un environnement montagnard exigeant, réclamant un haut niveau de compétence technique, physique et mentale. Les candidatures sont rigoureusement sélectionnées, chaque équipe doit soumettre un dossier relatant ses expériences passées.

Maintenant, le rideau se lève sur l'action. Lundi matin, 8 heures précises, Chamonix nous voit nous élancer sous un déluge, déterminés à défier les prévisions météorologiques annonçant pluie et neige à partir de 2000 mètres d'altitude, alors que notre destination se trouve à 2400 mètres. Oui, vous avez bien lu, c'était le 28 août 2023.

La première journée se déroule dans l'humidité, nous sommes trempés jusqu'aux os. Le premier ravitaillement à Saint-Nicolas-de-Véroce, au kilomètre 43, est une oasis dans notre périple. Pour vous donner une idée de la cadence de cette course et de la complexité du terrain, nous avons parcouru ces 43 kilomètres en 12 heures.

Repartis du ravitaillement vers 20h30, nous affrontons notre première nuit, annoncée froide et venteuse. Notre objectif : le Mont Joli, culminant à 2525 mètres. La météo confirme nos craintes, au sommet, la neige tourbillonne, le vent souffle en furie et la température atteint un frigorifique -6 degrés. Nous continuons sur une longue crête qui nous mènera au premier refuge de la Gittaz après 66 kilomètres. Il est enfin 5 heures du matin, un mardi bien entamé.

Au lever du jour, nous reprenons notre route, mais le soleil est encore caché, la météo persiste dans sa mauvaise humeur : pluie battante et brouillard épais, aucun repère à l'horizon, notre GPS devient notre précieux guide.

La journée du mardi s'annonce humide et fraîche. Nous atteignons le deuxième refuge, celui du Plan de la Lai, au kilomètre 77, dans le Beaufortain. Un repas chaud nous attend enfin, et surtout, la perspective de dormir pendant une heure, car, après 28 heures de course, nos paupières n'ont pas encore connu le repos.

En début de soirée, nous parvenons au refuge de La Balme. La neige ayant recouvert les crêtes en altitude, nous avons été contraints d'emprunter un itinéraire de repli. Nous passons le col du Grand Fond, à 2671 mètres, juste avant la tombée de la nuit. Une épaisse couche de neige ralentit considérablement notre progression. Le froid mordant et l'humidité ambiante persistent, tandis que le brouillard demeure notre fidèle compagnon. Une longue descente nous conduit aux Chapieux, au kilomètre 106, un minuscule village où nous trouvons un refuge pour nous ravitailler, aux alentours de 23 heures.

Repartis des Chapieux, nous avons deux cols à franchir et deux descentes pour rejoindre notre première base de vie, le col du Petit-Saint-Bernard, au kilomètre 133. C'est là que nous pouvons enfin nous changer et revêtir des vêtements secs, car notre sac suiveur nous rejoint aux trois bases de vie. Il est 11 heures du matin, ce mercredi du 30 août. Nous nous offrons une pause bien méritée de près de 3 heures, 1 heure et demie de sommeil, et le reste du temps pour nous rafraîchir et savourer un repas chaud. Nous devons également soigner nos ampoules, et heureusement, une podologue est sur place, même si elle est seule...

Ressourcés et requinqués, nous reprenons la route pour affronter le reste de la journée jusqu'au refuge du Rutor, au kilomètre 148. Cependant, nos pieds nous font souffrir, chaque pas est une torture, et cette douleur nous accompagnera jusqu'à la fin de la course. Nous arrivons au refuge vers 19h30 et repartons rapidement, le ventre rempli. Un col, à près de 3000 mètres, nous attend.



Avant d'atteindre le col du Haut-Pas, à 2860 mètres, nous passons par un autre refuge, le refuge Deffeyes, au kilomètre 160. Nous profitons d'une heure de sommeil bien méritée. Après une longue descente de 2200 mètres de dénivelé négatif, nous parvenons à Morgex, au kilomètre 175, notre deuxième base de vie.

Comme lors de notre première halte, nous prenons le temps de nous ressourcer, de savourer de délicieuses lasagnes et de dormir pendant 1 heure et demie. Nous sommes rejoints par la femme de Mathieu et l'un de ses amis, une bouffée d'air frais dans notre périple. Je ne vous l'ai pas encore dit, mais à partir de mercredi après-midi, la pluie a cessé, laissant place à un ciel plus clément.

Jeudi est là, il est environ 11h30, et nous repartons de Morgex sous un magnifique soleil, une température des plus agréables, une météo miraculeuse. Nous sommes brièvement accompagnés par Valérie et Arnaud. Nous entamons un long tronçon de 26 kilomètres pour rejoindre St Rhémy en Bosses. Il est 21 heures lorsque nous y parvenons, nous nous régaloons d'une bonne collation, puis repartons à la recherche d'un petit coin pour dormir. La fatigue se fait sentir, et une longue nuit nous attend pour rejoindre le col du Grand-St-Bernard, en Suisse !!



Nous trouvons un bout de verdure où nous allonger, 50 minutes de repos bien mérité avant de repartir. Le froid nous réveille, le départ est difficile, nous sommes transis de froid. Après un kilomètre, la chaleur de l'effort nous envahit à nouveau, la parenthèse de sommeil a fait des merveilles.

Nous atteignons le col du Grand-St-Bernard à 5 heures du matin, une petite pause improvisée à l'hospice par un ami de Mathieu, Eduardo, nous offre un petit ravitaillement bienvenu, c'était vraiment délicieux. Le jour se lève doucement, mais Mathieu peine à marcher droit, la fatigue l'accable. Nous décidons de faire une courte sieste en bordure du sentier, la sécurité avant tout, une chute pourrait être fatale en montagne.

Nous arrivons au Col des Chevaux au lever du soleil, un spectacle incroyable, merci à Dame Nature pour ce moment privilégié. C'est cela que nous aimons dans les ULTRA, les surprises inattendues et la beauté de la nature. La descente s'annonce complexe pour ma part, car je ressens la même fatigue que Mathieu il y a deux heures. Les hallucinations me guettent, j'ai même cru apercevoir une Jeep dans une rivière aux eaux jaunes. Mathieu me rassure, ce n'est qu'une illusion. Il est temps de vraiment prendre un peu de repos.



Vers 9 heures, nous atteignons le refuge du Plan du Jeu. Une heure de sommeil réparateur et un repas chaud nous redonnent des forces. La visite du père de Mathieu fait du bien, nous pouvons partager nos folles aventures...

Pour la prochaine étape, nous devons rejoindre la cabane du Vélán par un itinéraire de repli, car la neige nous interdit l'accès en haute altitude. Une brève halte au Vélán, un repas chaud, et c'est reparti pour un long tronçon de 33 kilomètres pour atteindre Orsières, où nos femmes et nos enfants nous attendent. Orsières sera notre dernière base de vie, au kilomètre 265. Nous avons du mal à atteindre la base, la trace GPS s'achève avant Orsières, et nous nous égarons. Il fait nuit, nous sommes épuisés. Il est 3 heures du matin, ce samedi 2 septembre, lorsque nous arrivons enfin à Orsières. Lessivés, nous prenons un bref moment pour nous rafraîchir, avec un unique lavabo et bien sûr, sans eau chaude... Nous nous offrons 2 heures et demie de sommeil sur cette base de vie.

À 7h30, nous repartons en direction de la première grande montée pour atteindre La Breya. Ensuite, nous devons franchir le col de la Fenêtre d'Arpette, une étape redoutable. Après la descente du col, un ravitaillement à la buvette des Glaciers, préparé par ma femme, est un réel plaisir. Merci chérie, quelle classe.

Il nous reste une dernière montée et une traversée pour atteindre notre dernier refuge, au kilomètre 288, le refuge du Col de Balme. La vue sur la vallée de Chamonix est époustouflante, nous sentons que la fin approche. Cependant, il reste encore 22 kilomètres pour rejoindre Chamonix, une pause d'une heure s'impose pour préserver notre énergie jusqu'au bout.



À 5 kilomètres de l'arrivée, nous nous perdons dans une forêt dense. Une heure est perdue pour retrouver le bon chemin. Les derniers kilomètres sont marqués par la présence d'amis de Mathieu, sa femme et son fils. Et voilà, après 137 heures de course, nos pieds sont engourdis, l'adrénaline circule dans nos veines, une sensation incroyable nous permet de courir à plus de 15 km/h dans les rues de Chamonix. Une ambiance électrisante règne. Il est précisément 00h10 lorsque nous franchissons la ligne d'arrivée. Nous sommes devenus des finishers de la PTL 2023, une expérience inoubliable que je chérirai à jamais.

Ce fut une aventure humaine extraordinaire. Merci à toi, Mathieu, de m'avoir fait confiance et d'avoir accepté mon invitation à relever ce défi insensé. J'ai passé une semaine incroyable en ta compagnie, une amitié indéfectible est née pour le reste de nos jours. Merci, mon ami, tu es en or...

Je tiens surtout à remercier ma femme et mes enfants pour leur soutien et pour avoir accepté ma passion. Merci à tous pour votre soutien, que ce soit de près ou de loin, vous êtes extraordinaires.

À très bientôt pour une nouvelle aventure. Eh oui, je me suis déjà inscrit à une autre course ultra... Surprise ! Pour plus d'infos : <https://montblanc.utmb.world/races/PTL>

Grégoire

Les Tables de l'Antenne - moments de partage autour d'un bon repas.

Prochainement, des rendez-vous gourmands et conviviaux, pour les personnes en âge de la retraite, vont débiter au café culturel de Sottens.

Ces rencontres tenaient à cœur au comité de l'Antenne depuis un bout de temps. C'est grâce au soutien de la Municipalité de Jorat-Menthue et de Pro Senectute Vaud que le projet peut voir le jour pour la fin d'année.

Déjà très présente en Suisse, dans le canton et maintenant ici, **La Table de Noël** invite chaque personne à venir partager un repas dans un lieu chaleureux. Une occasion pour discuter et partager un moment agréable pour que manger reste un plaisir!

L'Antenne et sa commune offrent à ses habitants retraités cette première rencontre qui se déroulera sous forme de **Brunch de Noël le jeudi 21 décembre** au café de l'Antenne.

Dès 2024 et chaque fin de mois, le café accueillera un autre moment convivial avec le concept de **la Grande tablée**. Organisée par des bénévoles Pro Senectute et de l'Antenne, ces rendez-vous gourmands, pensés eux aussi pour offrir un temps de partage en bonne compagnie, seront partiellement subventionnés par la municipalité. Les bénévoles cuisineront avec amour pour proposer **un repas fait maison (entrée, plat et dessert) ainsi que des boissons pour 10.- par personne**.

Afin d'organiser au mieux ses rencontres (Table de Noël et/ou la Grande Tablée), l'association demande aux intéressés de s'inscrire en indiquant la date du repas souhaité. Cecilia, bénévole Pro Senectute et aussi à l'Antenne, se fera un plaisir de vous répondre.

The date-Les grands événements 2024

Jeu 2 mai 2024 | 9h30 - 11h00
Entrez, c'est tout vert!
Une matinée pour acheter ou s'échanger des plantons et préparer la belle saison au jardin!

Samedi 25 mai 2024 | 10h - 17h00
Le SuperMarché
Un marché local, éthique et sympa pour découvrir les artisans, artistes et créateurs de pas trop loin!

Samedi 17 août 2024 | 14h - minuit ou plus
L'émetteur en fête (2ème édition)
Un mini festival convivial au pied de notre jolie mascotte régionale



Informations complémentaires

La Table de Noël
jeudi 21 décembre 2023 de 9h à 11h30
brunch et boissons offert

La Grande tablée (dès 2024)
les jeudis de 11h45 à 14h30
25.01 | 29.02 | 28.03 | 25.04 | 30.05 | 27.06
10.- le repas avec boissons
(paiement sur place cash / twint)

Inscription
Cecilia Campana
cecilia@l-antenne.ch
078 851 66 09



Insolite

Par un beau dimanche de septembre une centaine de cigognes se sont reposées en fin d'après-midi à Villars-Mendraz. Elles ont suivi le tracteur de Vincent Jatton qui semait de l'orge au Molard et profité ainsi de manger les vers de terre dérangés par le semoir. Ensuite elles ont repris leur vol en direction de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. Quatre cigognes ont choisi de passer la nuit sur une ferme avant de s'envoler le lendemain matin pour continuer leur voyage.

Simone Balmer



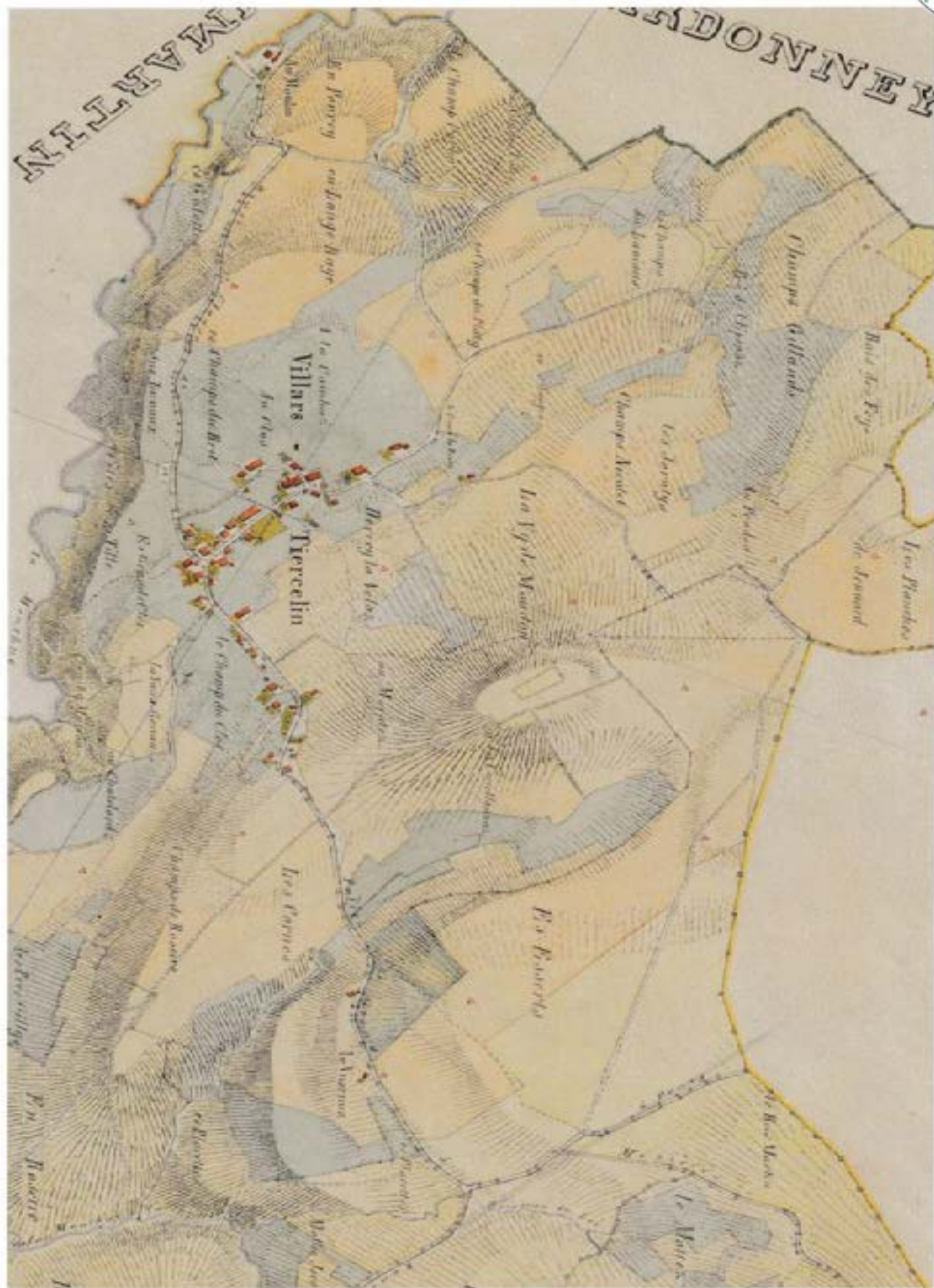
Villars-Tiercelin en 1867

Cette carte met un terme à notre série des cartes de nos villages au 19^{ème} siècle. Elle est reproduite avec l'aimable autorisation des Archives Cantonales Vaudoises, où elle porte la cote : CH-ACV-RN_Gc 1105-2. Les quatre points cardinaux y sont indiqués par les deux lignes qui se croisent à l'emplacement de l'église.

Il est intéressant de voir comment la voirie est organisée en 1867.

- L'axe routier Moulin – Villars-Tiercelin – Sapelle – route des Paysans existe déjà à peu près dans son tracé actuel. Il est dénommé « Route de 2^e classe de Poliez-le-Grand à Mézières ». En effet, après avoir emprunté sur 200 mètres la route des Paysans en direction de Peney, il part à l'est et suit le tracé actuel du chemin forestier qui mène au parcours « handicap-nature » et, au-delà, à Gillette, puis à Mézières via Corcelles.
- La route des Paysans est elle-même nommée « Route de 2^e classe du Chalet-à-Gobet à St-Cierges » (ce qui se lit sur le plan complet, mais pas sur l'extrait ci-contre). On devine, tracé sans doute au crayon par-dessus ce plan, le tracé actuel de cette route, plus rectiligne que celui de 1867. Ce tronçon de la route des Paysans, jusqu'à Peney, sera effectivement construit peu après, vers 1870.
- La route qui part aujourd'hui sur Froideville n'existe pas encore. La liaison avec ce village se faisait par l'actuel chemin du Châtelard.
- De même, l'actuelle route Derrey-la-Véla n'existait pas. Il fallait, pour se rendre à Peney, passer soit par la Sapelle et la route des Paysans, soit par le chemin du Creux-de-la-Reine jusqu'au Prodon. A noter le lieu-dit « La Vy (= la voie) de Moudon », qu'on lit sur ce dernier tracé.
- Enfin, on remarquera que la liaison avec Chardonne, qui correspond d'abord à la rue des Fontaines, suit ensuite le tracé de l'actuel chemin de la Laiterie avant de rejoindre la route actuelle.

Jean-Paul Cavin



CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique peut être ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



ETIENNE DELESSERT

Pour donner suite aux textes présentant Etienne Delessert dans les deux derniers ECHO, je me permets de donner des indications concernant la sauvegarde de son œuvre.



Nous indiquions que l'Office fédéral de la culture lui avait décerné le Grand Prix suisse de design 2023. L'illustrateur voulait faire don de tout son travail (plusieurs centaines d'œuvres !) à une seule place. Il y avait alors danger de le voir rester aux Etats-Unis, faute de ressources suffisantes, les institutions culturelles vaudoises ont refusé d'accueillir l'ensemble de son travail entre leurs murs. Tout dernièrement un accord a été passé et heureusement un compromis a été trouvé : Une partie de ses œuvres restera aux USA où l'artiste a passé plus d'années qu'en Romandie... et le canton de Vaud disposera d'une collection significative, celle qui a le plus de liens directs avec la Suisse, Elles seront réparties entre le Musée Jenisch, Musée cantonal des Beaux-Arts, la Bibliothèque cantonale universitaire et des Archives cantonales. Une exposition est prévue à l'Espace Arlaud à Lausanne en 2025.

Jean-Luc Tappy

Découverte des abbayes cisterciennes du 28 au 31 mars 2023

Par une température de -3° , nous quittons Peney-le-Jorat pour le Sud de la France en espérant y trouver, en supplément du thème du voyage, un peu de soleil et de chaleur...

Après un repas délicieux et un accueil chaleureux « Chez Laurette » à Allan, nous poursuivons notre route jusqu'à l'abbaye troglodytique de Saint-Roman. Le chemin nous y conduisant nous offre de multiples variétés de fleurs et d'arbres dont nous cherchons le nom... mais un spécialiste rassasie notre curiosité (chêne vert, narcisse, arbre de Judée, mini orchidée, etc...) Visite instructive de cet endroit et, au sommet, parmi les tombes, nous apprécions un panorama sur la vaste étendue le long du Rhône, et la ville d'Arles, repérable grâce à la Tour Gehry (financée par Mme Maja Hofmann, mécène suisse). Etape de nuit au calme à Bellegarde.

Le lendemain nous emmène à l'abbaye bénédictine de **Montmajour**.





L'immensité des lieux est impressionnante et la guide est intarissable, même si notre programme nous contraint à la limiter dans le temps...

Notre pause de midi à Lourmarin, commune située entre le petit et le grand Luberon, est courte mais suffisante pour trouver un bon resto au soleil (première terrasse de l'année !) Départ pour l'abbaye de Notre-Dame-de-Sénanque, à Gordes, (fondée en l'an 1148), actuellement en rénovation mais qui abrite une communauté de Frères cisterciens vivant dans la tradition monastique selon la Règle de Saint-Benoît. La vie d'un Frère se partage entre les offices Divins (7 x par jour) et le travail. Au vu de la saison, nous n'aurons pas la couleur des lavandes embellissant les lieux !



Nous poursuivons notre route fleurie sur Venasque, village typique, perché parmi les cerisiers en fleurs. Le restaurant pittoresque de Venasque « Le Petit Chose » nous accueille dans un lieu entre salle à manger et boutique présentant des articles fort variés et provenant d'origines multiples. La cuisine et ses saveurs enchantent nos papilles et le personnel est très accueillant.

Ce troisième jour nous fait découvrir l'abbaye de Silvacane, sur la commune de La Roque d'Anthéron, dans laquelle nous déambulons sans guide mais nourris des visites précédentes.

Nous pouvons admirer les vitraux originaux du peintre Sarkis, dont les motifs représentés sont des milliers d'empreintes de doigts à la couleur du pollen, diffusant ainsi une couleur chaude et laissant transparaître le feuillage des arbres à l'extérieur. Et devant l'abbaye, un bassin suffisamment long pour y contenir la phrase suivante : « *Sans que le ciel ne bouge, les étoiles titubent* »



Départ pour l'Abbaye de Thoronet dont l'édification débute en 1160 et se prolonge jusqu'en 1230. Deux siècles plus tard, son déclin est amorcé. En 1660, le prieur signale la nécessité de la restaurer. Ce n'est qu'en 1841 que sa restauration débute pour ne plus cesser. Notre visite aurait pu être charmée par un concert d'enfants mais nous sommes arrivés juste trop tard !!

Dernière nuit dans l'hostellerie de l'Abbaye de Thoronet. Accueil agréable et repas délicieux créant une ambiance chaleureuse incitant ainsi le porte-parole du groupe à remercier, comme il se doit, le « chef » de Sympatours et notre chauffeur Daniel.

Nous nous sommes conduits en pèlerins exemplaires, du moins est-ce l'impression de la soussignée, afin de persuader Jean-Luc Tappy de poursuivre l'aventure de Sympatours et de nous accompagner dans d'autres découvertes intéressantes et sympathiques !...

(voir le site internet : <https://sites.google.com/site/sympatours>)



Laurence Cherpillod
(une participante)



LA « FONTAINE DE JOUVENCE » SUR LA ROUTE DES PAYSANS

Sur la route des paysans... Ce point d'eau attire des dizaines de personnes par jour... Jerricanes, bouteilles de 1 litre et demi, on vient se servir de son eau qu'on trouve merveilleuse. Selon les habitués, elle aurait des vertus particulières : puisée à sa source son goût est différent. Ceux qui l'apprécient viennent au moins une fois par semaine et parfois de loin !



Un cycliste de passage s'exprime : « cette eau a quelque chose de particulier, on sent qu'elle est bonne, qu'elle vient de la terre ! » Après avoir bu au goulot, il plonge les deux mains dans la fontaine et s'asperge plusieurs fois le visage. Il repart... bien sûr sans bouteille !

Un autre habitué, vient ici toutes les semaines depuis une dizaine d'années. Ce jour-là, il se dit chanceux... il n'y a personne et dit « d'habitude je dois attendre ! » En effet, cela arrive de voir plus de 5 voitures... Un adepte dira « c'est normal cette attente... et personne ne semble agacé par le temps qu'il faut pour se servir : Chacun attend sans broncher, on discute, on passe du bon temps avec les gens, ce n'est pas un problème ! »

Certains viennent aussi pour leur aquarium ou pour l'arrosage de leur jardin !

Ses vertus, ses légendes :

- Eau qui donne de l'appétit
- Fleurs plus belles une fois arrosée avec cette eau
- Eau qui évite d'être malade
- Eau qui fait rajeunir
- ...

De fait, épargnée par la pollution humaine, cette eau est captée en pleine forêt. Brisant le charme des légendes, les analyses biologiques la qualifient de potable sans y déceler la moindre caractéristique particulière !

Boire une eau dure ou calcaire n'est de loin pas contre-indiqué. C'est une eau qui contient des sels minéraux, essentiels à la santé, et apporte quotidiennement une grande partie de nos besoins en calcium et magnésium : Boire un litre d'eau du robinet couvre 15% à 20% des besoins quotidiens en calcium.

Et une autre fontaine (avec la **même** eau) se situe à quelques centaines de mètres au Sud de celle dont on parle... mais personne ne s'y arrête !

Comme quoi la mode aime les moutons !

Jean-Luc Tappy





La djiga dâo Dzorât

Chant populaire,
mis en patois par M-L Goumaz

1. L'è la djiga dâo Dzorât,
Que tî lè guintsar' volyant tsantâ
Refredon:
Tra lalalala, Tra lalalala, lalalala
Tra lalalala,
Que tî lè guintsar' tsanterant.
2. Se Mezîr' l'è su on coutset,
L'è por chètî sè grand pantet
...
3. Montprêvâr' a sè grand boû
Et tot on mouî de ransignolet
....
4. Su la vî que va âi Tiullâie,
Lè rondz'-borî brotant lè z'adzî
...
5. Cein qu'on vâi prî dè Serrion,
Dâi z'âno tsaplyâ lè tserdon.
...
6. On oû miaulâ pè Ropraz,
Lè traîne-ratte et lè tsat -foumâ.
...
7. À Coçall' lè grantè coralye,
À Syein on oû lè vîlyo coucou
...
8. À Carrodz' que lâi acheint-on,
On lâi acheint l'oudeu dâi soupion.
...
9. Lè taleine sant à Vulliein,
Mâ à Penyâi lè grô tavan.
....
10. Oû-to lè pucheinte couillâie,
Dâi churette de Vutseren.
....
11. À Ferlein lè ché et lè grô,
Tî lè valet sant dâi tserpenâ.
....
12. À Ermeindze tsî lè cornèru,
L'è l'endrâi yo qu'on bourl' lè quegnu.
....
13. Se vo z'îte à Velâ-Meindrâ,
Vè lè cougnî on vo recèdrâ.
....
14. L'è la djiga dâo Dzorât....
(idem 1er verset)

La ronde du Jorat

Traduction littérale pour la compréhension

1. C'est la ronde du Jorat
Que tous les danseurs veulent chanter
Refrain :
Tra lalalala, Tra lalalala, lalalala
Tra lalalala,
Que tous les danseurs chanteront.
2. Si Mézières est sur une colline
C'est pour sécher ses grandes chemises.
.....
3. Montpreveyres a ses grandes forêts
Et tout un tas de rossignols
.....
4. Sur la route qui va aux Cullayes,
Les ronges-collier broûtent lè herbages
.....
5. Ce qu'on voit près de Servion,
Des ânes qui piétinent les chardons.
.....
6. On entend miauler par Ropraz
Les traîne-rats et les chats noirs.
.....
7. À Corcelles là grands cous,
À Syens on entend les vieux coucous.
....
8. À Carrouge qu'est-ce qu'on y sent ?
On y sent l'odeur du soupion.
.....
9. Les taleines sont à Vulliens
Mais à Peney il y a les gros tavans.
....
10. Entends-tu les puissantes couinées
Des chouettes de Vucherens.
.....
11. À Ferlens les secs et les gros,
Tous les garçons sont bien mal coiffés !
.....
12. À Hermenches chez les cornus,
C'est l'endroit où on brûle les gâteaux.
....
13. Si vous êtes à Villars-Mendraz,
Vers les lapins on vous recevra.
.....
14. C'est la ronde du Jorat...

Le patois vous intéresse ? Amicale des patoisants
Renseignements : Pierre Devaud : tél 021 781 31 43
Ou e-mail : m.rodtrauffler@gmail.com



Archives de Jorat-Menthue



L'archivage des documents des 5 villages d'avant fusion s'est terminé à la fin 2022, voir article dans l'Echo No 25. Tout ce qui était dans les caisses des anciennes communes est trié – classé – inventorié par village, mais il y a quelques trous et le vœu actuel est de compléter ces archives avec des documents qui se trouvent disséminés chez pas mal de citoyens, que se soit communal, société, privé, photos, etc. Si vous êtes en possession de documents qui pourraient intéresser nos générations futures. Pourquoi ne pas les regrouper et centraliser dans le local des archives de Jorat-Menthue.

Je me tiens volontiers à disposition pour récupérer ces documents quel qu'il soit, d'avant fusion (2011), pour les trier et les mettre dans l'inventaire.
Appelez-moi, je me ferai un plaisir de me déplacer.

Jean-Marc Hermans
079/754 13 87
jean-marc.hermans@bluewin.ch

L'Ortho-Bionomy® : qu'est-ce que c'est ?

Arthur Lincoln Pauls découvre l'ostéopathie dans les années soixante. Son expérience et ses études l'amène à fonder l'Ortho-Bionomy® en 1978 aux Etats-Unis.



Retrouver l'équilibre tout en douceur.

Notre corps possède de formidables capacités d'auto-régulation : encore faut-il que les conditions soient proposées pour qu'il puisse les mobiliser.

C'est sur ce constat de base qu'est fondée l'Ortho-Bionomy®, dont l'étymologie, qui vient du grec, signifie « application directe des lois de la vie ». Cette approche locale de soins et de prévention agit au niveau physique, énergétique et émotionnel tout en amenant à une meilleure conscience de soi.

Remonter à l'origine des maux.

De mauvaises postures, l'accumulation de stress, un mode de vie peut respectueux des rythmes individuels, des chocs, physiques ou émotionnels. Tous ces facteurs peuvent être à l'origine de déséquilibres profonds. Lorsque nous ignorons ces signaux d'alarme et que nous n'offrons pas au corps l'espace nécessaire pour qu'il puisse se régénérer, il en résulte un mal-être et des difficultés dans le fonctionnement du quotidien : douleurs récurrentes, fatigue chronique, sentiment de ne pas être à sa juste place, état dépressif.

Une écoute ouverte et attentive.

Lors d'une séance le praticien adopte une attitude neutre et ouverte, dans une écoute attentive des messages du corps qui vont guider chacun de ses gestes. Par des compressions douces, suivant les ajustements du corps qui vont guider chacun de ces gestes, il offre la possibilité aux zones tendues de se relâcher sans jamais imposer une technique directe. En instaurant une relation profonde de dialogue énergétique, il crée l'espace sécurisant qui va permettre de mobiliser ses capacités d'autoguérison et de retrouver ainsi, peu à peu son état d'équilibre originel.

Si la pratique de l'Ortho-Bionomy® repose sur une série de principes de base, aucune séance ne se ressemble puisqu'elle s'adapte à chaque fois à l'état de la personne et ses besoins du moment.

Tout cela m'a été expliqué par Natalie Klay qui pratique justement l'Ortho-Bionomy® depuis plus de 20 ans. Déjà pendant ses différentes activités professionnelles, Natalie Klay se passionnait pour les thérapies naturelles, comme l'ostéopathie, la naturopathie, l'homéopathie, ... Lorsqu'elle a découvert l'Ortho-Bionomy®, elle a su que c'était exactement ce qu'elle recherchait pour s'épanouir et apporter à des patients un bien-être évident. Elle a suivi une formation sérieuse et passionnante qui lui permet de dispenser les soins adaptés à chaque personne. Elle vous accueille dans son cocon avec bienveillance. Ses qualités professionnelles, sa douceur, son sourire et son humour permettent à ses patients d'être parfaitement à l'aise et de profiter de soins personnalisés.

Si vous voulez la contacter, voici ses coordonnées :
Natalie Klay
Rte de Peney 7, 1061 Villars-Mendraz
021 731 50 94

Membre de l'ASOB et agréée ASCA

Simone Balmer



L'ACCOLADE
DES ARTISANS-CRÉATEURS

- * Typographie * Reliure * Céramique
- * Tissage * Bijouterie * Couture
- * Découpages du Pays-d'Enhaut
- * Sculpture bois * Marqueterie
- * Textiles * Tricot

VENDREDI 24.11.2023, 16h-20h
SAMEDI 25.11.2023, 10h-17h
APÉRITIF DE 11h-14h
DIMANCHE 26.11.2023, 10h-17h

LE CADRATIN
ATELIER TYPOGRAPHIQUE
Emetteur national
Route de Peyres-Possens 29 • 1062 Sottens



Un Cabinet de massothérapie à Villars-Tiercelin ?

Mais oui et c'est nouveau !

Qu'est-ce que la massothérapie ?

Etymologiquement parlant, la massothérapie signifie « le massage qui soigne ». Cette technique thérapeutique ancestrale existant depuis des milliers d'années était déjà utilisée par nos ancêtres dans de nombreuses autres cultures et civilisations et regroupe une grande diversité de technique manuelles. Malgré des différences de philosophie et de types de manipulation, ces techniques partagent plusieurs points communs. Ainsi, les principaux objectifs de la massothérapie sont de favoriser la détente (musculaire et nerveuse), la circulation sanguine et lymphatique, l'assimilation et la digestion des aliments, l'élimination des toxines, le bon fonctionnement des organes vitaux et l'éveil à la digestion des aliments.

Telle qu'on la connaît aujourd'hui, la massothérapie a simplement été perfectionnée, raffinée et modernisée afin que le toucher devienne une approche plus structurée.

Envie de passer des mots à l'acte...n'hésitez pas à contacter Stéphanie Pereira, elle vous accueillera dans un endroit calme et paisible où vous pourrez vous sentir comme chez vous, dans votre cocon.

Stéphanie a commencé comme assistante médicale CFC. Elle a toujours adoré le contact avec les gens. Depuis de nombreuses années elle a une attirance sur tout ce qui touche le corps physique et énergétique. La médecine parallèle a une grande place dans sa vie.

Après la naissance de ses deux enfants, elle a eu ce besoin absolu de concilier davantage sa vie de famille à sa vie professionnelle. Pouvoir faire ce qu'elle aime tout en en profitant de voir grandir les êtres qui lui sont les plus cher. De caractère altruiste, c'est pour elle un besoin d'offrir du bien-être aux gens et leur rendre la vie meilleure, c'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers le massage classique.

Elle a débuté sa formation en 2022 et a obtenu son diplôme en juillet de cette année

Stéphanie Pereira Dans votre Cocon

Rue des Fontaines 8 à 1058 Villars-Tiercelin (078 614.97.29)

www.dansvotrescoon.ch – instagram : dansvotrescoon – Facebook : dans votre cocon – massothérapie

Stéphane Sauvageat



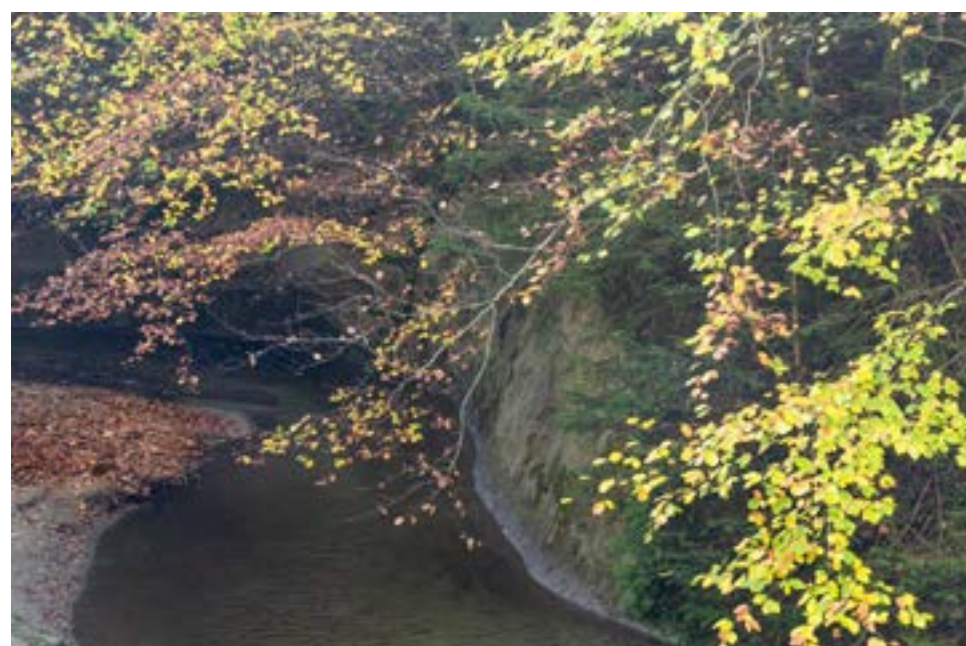


La Menthue – Un Portrait Photographique

Pour les amoureux de la nature qui nous entoure, il existe depuis peu un livre sur la Menthue. Il a fallu plus de deux ans à Alexander Gellner pour créer un portrait photographique de cette rivière, de son origine vers Villars-Tiercilin jusqu'à sa fin après environ 30km à Yvonand. M. Gellner vit à Ogens depuis 2003. La photographie est une de ses passions depuis son adolescence, et il s'est concentré sur la photographie de paysages depuis environ 2015.

Le livre qu'il a créé présente la beauté de la Menthue, souvent bien cachée, sous toutes ses facettes et en plus de 60 images sur 120 pages. Des forêts intactes dans le vert frais du printemps et le jeu de couleurs de l'automne ; le silence de l'hiver et la lumière chaude d'été ; des cascades bruyantes et des motifs abstraits que le courant éternel de l'eau fait apparaître à chaque seconde dans le lit de la rivière.

Disponible sur www.imagesag.my.portfolio.com, ou imagesag@bluewin.ch



Fête du 1^{er} août à Sottens

La pluie battante et la tente envolée par le vent n'ont pas découragé nos jeunes organisateurs qui ont transformé les places de parc de notre administration communale en terrain de pétanque. Le tournoi s'est déroulé dans l'après-midi avec une ambiance sympathique. Les participants, équipés de capuchons, k-way ou manteaux de pluie ont bravé les précipitations pour se défier dans la joie et la bonne humeur,

Durant la soirée une partie des habitants de notre commune se sont réunis pour célébrer la fête de notre pays. Elodie Sauvageat nous a lu le pacte fédéral de 1291, symbole de l'union des cantons suisses en 1291 et la naissance de la Confédération. Elle nous a rappelé l'importance de l'unité et de la solidarité principes fondateurs de la Suisse.

Notre syndic, René Pernet, nous a parlé de LIBERTE et PATRIE. Il nous a rappelé que nous avons de la chance de vivre dans un pays où la liberté se vit à chaque instant. Que ce soit la liberté de penser, de parler, d'étudier ou de se déplacer, ces libertés sont la stabilité de notre démocratie. La Patrie, c'est nos racines représentées par notre drapeau suisse qui flotte au vent au sommet de l'antenne.

Puis, nous avons partagé un moment émouvant avec Steve Birbaum, Président de l'Association Différence Solidaire. Il nous a parlé de Maé, sa fille extraordinaire, qui est née avec une maladie génétique rare. Il a partagé avec nous le parcours de vie avec un enfant exceptionnel et nous a rappelé qu'il n'y a pas de handicap, seulement des différences...

Après ces belles paroles, chaque personne a pu déguster le bon repas concocté par la Jeunesse de Villars-Tiercelin. Dès la nuit tombée, chaque invité a pu se réchauffer près du feu et admirer le magnifique feu d'artifice mis en place par nos artificiers de la commune. Une belle journée de partage et d'amitié.

Véronique Delessert Pernet





Le chœur mixte « **Les Trois Sapins** » se réjouit de vous annoncer ses futures soirées annuelles qui auront lieu les :

25 novembre et 2 décembre à 20h15, 26 novembre et 3 décembre à 17h
(il est conseillé de réserver vos entrées et/ou le repas du dimanche après concert au 079/283'62'16)

Si Jamais j'oublie

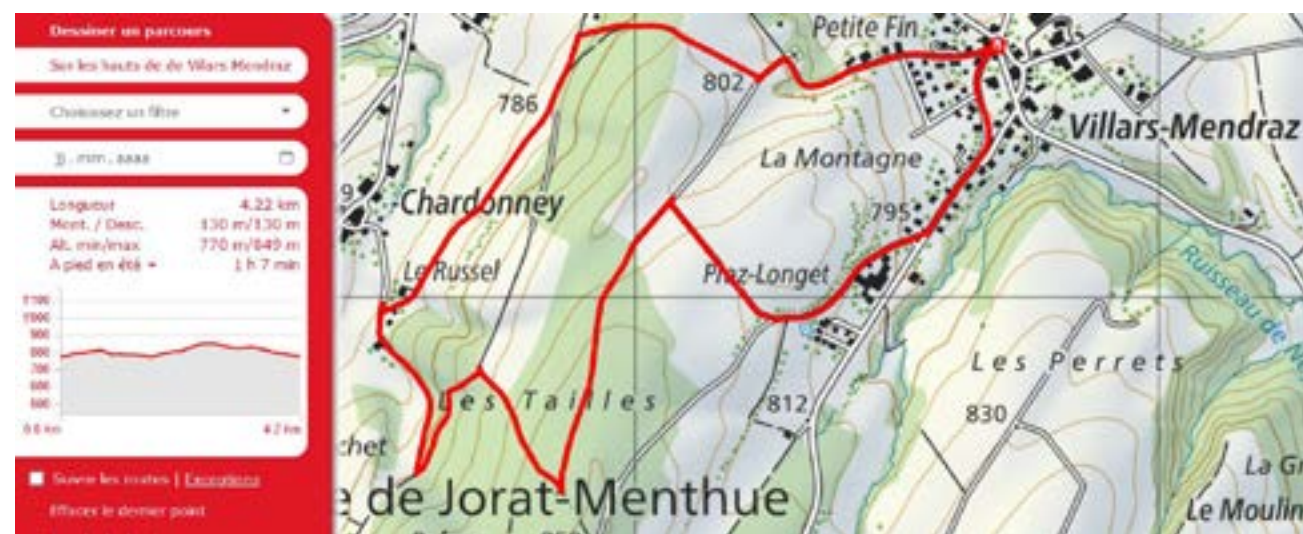
C'est le titre de la pièce de théâtre qui accompagnera le programme de chant varié....
Aux soins continus de l'hôpital de la région, se retrouvent côte à côte, séparés par un simple rideau, une dame âgée ayant fait une chute à domicile et un homme polytraumatisé à la suite d'un grave accident de la route.

Dans l'univers très perturbé que vivent actuellement les hôpitaux, les soignants peu nombreux se démènent comme ils peuvent. Quel mode de guérison sera réservé à ces deux patients au destin fragile ?...



Venez découvrir de nouvelles mélodies, partager des moments de rire, d'amitié et pourquoi pas nous rejoindre le mardi soir dès 20h15 à la grande salle de Peney-Le-Jorat, pour poursuivre l'aventure chorale ou théâtrale parmi les membres des « Trois Sapins ».
A bientôt....

Marina Morel, pour le comité des « Trois Sapins »



Le groupe de marche vous attend chaque vendredi matin place de la grande salle de Peney-Le-Jorat à 08h00 pour une marche de 1h30 à 2h Ainsi le reste de la journée vous appartient !

Site : <https://sites.google.com/site/sympatours/groupe-de-marche>

Jean-Luc Tappy



LA SITTELLE – LÈ MAÏENTZETTÈ

Groupe folklorique – chant-danse-théâtre

Si les « Drôles d'oiseaux » de 2022 se sont envolés cette année en survolant la célèbre école d'Art de la Signora Brunelli, La SITTELLE (oiseau de chez nous) de Villars-Mendraz et Lè MAÏENZETTÈ (les mésanges) de Palézieux sont toujours là. Elles vous proposent pour 2024 des vacances...au soleil...sur une île ...au pays des merveilles...

Nos prochaines soirées auront lieu :

Samedi 9 mars et dimanche 10 mars 2024 à Peney-le-Jorat, samedi 16 mars et le dimanche 17 mars à Ecoteaux.

Si vous avez envie de fouler les planches, de faire un peu d'exercice, de vous détendre, venez nous rejoindre pour chanter et/ou danser, faire du théâtre et partager de beaux moments d'amitié, nos sociétés sont ouvertes à toutes et tous.

Nous répétons tous les mardis soir en alternant chant et danse, une fois à Palézieux, une fois à Villars-Mendraz.

Adressez-vous à l'un de nos membres si l'envie vous titille ou consultez notre site : www.chanter-danser.ch





1^{er} Escape Game « test » grandeur nature dans les forêts du Jorat

Petite révolution chez les « Potes » avec l'organisation de cette aventure en lieu et place de la traditionnelle fête de la Citrouille !

Un nouveau concept qu'il a fallu imaginer et concrétiser. Si le thème principal des « Brigands du Jorat » fut rapidement trouvé et généra un florilège d'idées, l'application de la théorie à la pratique sur le terrain demanda de la... persévérance.

C'est ainsi que par ce beau samedi 30 septembre 2023 vers 16 heures, une petite dizaine d'équipes (de 4 personnes) prêtes à risquer l'aventure se retrouvèrent pour un départ cadencé.

Alea Jacta Est ! Les dés furent jetés et les équipes envoyées par les « Potes » sur les sentiers forestiers dans l'espoir de les revoir sains et saufs au « terminus ».

Dieu soit loué, ce fut le cas, et toutes les équipes purent se « requinquer » de cet effort physique et...intellectuel par un apéro ainsi que par un repas pantagruélique accompagné des breuvages adéquats.

Les nombreuses anecdotes expérimentées lors de cette aventure furent partagées par les participants mais également par des « GO » heureux de voir l'engouement et l'enthousiasme de tous.

La soirée se termina dans une ambiance chaleureuse et c'est le corps fourbu, mais l'âme en paix, que nos aventuriers en herbe prirent le chemin du retour.

Au vu de cette expérience mémorable, les Potes-Iront sont prêts à renouveler cette même aventure avec d'autres participants à l'automne 2024.

Les personnes intéressées auront la possibilité de s'inscrire dans la prochaine édition de l'ECHO (avril 2024).



Les Potes-Iront vous rappellent également le prochain rendez-vous avec le « Saint Nicolas » le mercredi 6 décembre 2023 (un tout ménage suivra avec les détails).

N'hésitez pas, petits et grands, à venir nombreux partager ce nouveau moment de convivialité À Villars-Tiercelin !

André Pfister pour les Potes-Iront



Grande Salle de Villars-Tiercelin L'Harmonie des Forêts présente

Couleurs en Chansons



Samedi 4.11.2023

2e partie : Chœur
d'hommes de
Corcelles-près-
Payerne

Dimanche 5.11.2023

2e partie : Chœur
d'hommes l'Echo
des Campagnes
de Montalchez

Samedi 11.11.2023

2e partie :

 **3 reprises**

Horaires :

Samedis, ouverture des portes à 19h et repas à 19h30.
Dimanche, ouverture des portes à 16h15 et repas à l'issue du spectacle

Adultes : fr. 35.- [repas compris] **Enfants** (7 à 12 ans) : fr. 15.-

Réservations : 078 625 11 35 ou e.metraux@bluewin.ch

Design : encretpixel.ch

	Novembre 2023		Février 2024
4/5	Soirées Chœur Mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>	23	Match aux cartes à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i>
11	Soirée Chœur Mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>		
25	Souper Fondue Bressane à Dommartin <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i>		Mars 2024
25/26	Soirées Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>	1	Repas de soutien à Peney-le-Jorat <i>FC Villars-Tiercelin</i>
		9/10	Soirées annuelles à Peney-le-Jorat <i>Groupe Folklorique La Sitelle</i>
	Décembre 2023	31	Pâques à Dommartin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i>
2/3	Soirées Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>	31	Course aux œufs à Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>
6	Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i>		
7	Fenêtre de l'Avent avec animations <i>Association l'Antenne</i>		
9	Distribution sapins et récolte Telethon à Villars-Mendraz <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i>		
	Janvier 2024		
27	Souper à Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>		
27	Loto Vaudois à Villars-Tiercelin <i>FC Villars-Tiercelin et Jeunesse de Villars-Mendraz</i>		



Comme vous vous en doutez, la Covid a mis à mal les manifestations villageoises et mis en difficulté les associations de nos villages qui ont parfois des charges qu'ils doivent assumer. Votre soutien sera nécessaire dans les actions et dans les manifestations que proposeront ces associations.



Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu
Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !



Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous
les vendredis matins à 7h30 (heure d'été)
08h00 (heure d'hiver) pour une marche de
1h30 à 2h00

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.

Inscriptions - Fenêtres de l'Avent de Villars-Mendraz 2023

Chers habitants de Villars-Mendraz,

L'été tire à sa fin, et avec l'arrivée des premières brises automnales, nous sommes ravies de vous annoncer une tradition bien aimée qui illuminera nos rues et nos coeurs : les inscriptions aux Fenêtres de l'Avent ! Chaque année, notre village se transforme en un paysage enchanteur grâce à la créativité et à la participation de nos concitoyens. Les Fenêtres de l'Avent sont l'occasion parfaite de répandre de la magie de Noël et de célébrer ensemble cette période si spéciale.

Pensez à surveiller votre boîte aux lettres début novembre, un tout ménage vous sera distribué pour connaître la marche à suivre afin d'y participer. Au plaisir de vous rencontrer prochainement...

Les organisatrices
Laëtitia Henchoz et Pascale Tanniger



Fenêtres de l'Avent de Sottens – inscriptions 2023

Chers Sottenois et Sottenoises,

Depuis plusieurs années, les habitants de Sottens sont invités à décorer une « fenêtre » de l'Avent. Nous recherchons donc des personnes, familles, voisins, désireux de faire vivre cette tradition de Noël. Partager un moment de convivialité avec les voisins, amis, nouveaux venus... Voilà le but des fenêtres de l'Avent !

Afin d'illuminer cette période de l'Avent, vous pouvez vous annoncer si vous désirez organiser une fenêtre, un moment de convivialité, une tasse de thé bien chaud, une soupe réconfortante, ... Nul besoin de se lancer dans de grands préparatifs, le but est de se rencontrer, de partager un moment ensemble. Alors inscrivez-vous en ligne en scannant le QR code ci-dessous ou par téléphone.

Alors inscrivez-vous en ligne en scannant le QR code ci-dessous ou par téléphone.



Plus de renseignements au 076 / 383.53.51

Merci d'avance à tous les habitants qui donneront un peu de leur temps pour que notre village vive ensemble les fêtes de Noël. Et s'il ne vous est pas possible de prendre part à la création d'une fenêtre, nous vous invitons à vous promener dans le village à la recherche des fenêtres de l'Avent du 1^{er} au 24 décembre. Le calendrier final sera affiché dans le village et visible en scannant le QR code ci-dessus.

Marie-Maude Cavin



ETAT CIVIL



NAISSANCES :



22.02.2023	Costa Custódio Alexandre	Villars-Tiercelin
06.03.2023	Cambria Luana	Villars-Tiercelin
15.05.2023	Trupin June	Villars-Tiercelin
23.06.2023	Masini Emma	Sottens
20.07.2023	Bochatay Axel	Peney-le-Jorat
27.07.2023	Gavillet Louis	Peney-le-Jorat
27.09.2023	Monnier Colin	Sottens

DECES :



11.03.2023	Engeli Jacqueline	Sottens
02.04.2023	Gavillet Jacques	Peney-le-Jorat
06.05.2023	Lanz Hans-Ruedi	Peney-le-Jorat
20.06.2023	Décosterd Pierre-Yves	Villars-Tiercelin
21.06.2023	Jacqueroud Bernard	Sottens
02.07.2023	Garbino Bonomi Jorge	Sottens

INFOS DU JOURNAL



CORRESPONDANTS LOCAUX :



Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Véronique Delessert Pernet

Ch. De l'Ancien Réservoir 1 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 079 471 09 08 – vero.delessert@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Délai de retour des articles : 23.02.2024

Prochaine parution : mi-avril

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent dans le journal selon la place disponible.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants (en particulier pour le village de Montaubion-Chardonney). En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.